

dimensions voisines de celui qui nous occupe. Cet animal mesurant monté 5 mètres environ, avait été pêché à quelque distance à peine de nos côtes des Pyrénées-Orientales dans la baie de Rosas en Espagne.

On voit donc par là qu'il n'est pas impossible de rencontrer dans la Méditerranée des Raies cornues plus ou moins gigantesques; néanmoins pour l'individu qui fait l'objet de cette note la proximité du détroit de Gibraltar donne quelque vraisemblance à l'hypothèse de son arrivée par l'Atlantique, où les grands sujets sont relativement moins rares, sans cependant être aussi nombreux que sur les côtes américaines du Pacifique, où la taille de 8 mètres d'envergure est parfois atteinte.

POISSONS NOUVEAUX OU RARES DU CONGO FRANÇAIS,

PAR M. LE D<sup>r</sup> JACQUES PELLEGRIN.

Continuant nos recherches sur la faune ichthyologique de l'Afrique équatoriale nous donnons dans cette note la description de quatre espèces nouvelles, un Mormyridé, un Characinidé, un Cyprinidé, un Siluridé. Nous signalons, en outre, parmi les Poissons de ces régions de la collection du Muséum qui paraissent s'écarter des types décrits jusqu'ici mais dont les différences ne nous semblent pas assez importantes pour mériter de constituer autre chose qu'une variété nouvelle, un Cyprinidé rapporté au *Labeo cyclorhynchus* Boulenger.

Nous ajoutons que deux exemplaires appartenant à la curieuse espèce *Eugnathichtys macroterolepis* formée en 1899 par M. Boulenger<sup>(1)</sup> ont été envoyés dès 1892 de Banghi par M. J. Dybowski.

Enfin, nous profitons de l'occasion pour mentionner une petite collection tout récemment arrivée au Muséum et comprenant quelques espèces intéressantes : *Mormyrops nigricans* Boulenger, *Petrocephalus Balayi* Sauvage, *P. simus* Sauvage, *Marcusenius Kingsleyæ* Günther, *Hemichromis bimaculatus* Gill, *Ctenopoma gabonense* Günther, *Eleotris vittata* A. Duméril. Ces animaux provenant du Bas-Ogôoué sont dus à M. Haug.

**Gnathonemus fuscus** nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 4 fois dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête 4 fois  $\frac{1}{2}$ . La longueur de la tête dépasse sensiblement sa hauteur; le profil supérieur est arrondi, convexe. La longueur du museau fait un peu moins du  $\frac{1}{3}$  de celle de la tête. La bouche est située au niveau du bord inférieur de l'œil, sa largeur est légèrement inférieure à la longueur du museau. Les dents un peu échancrées sont au

(1) BOULENGER. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I. p. 75, pl. XXXIV, fig. 1.

nombre de 5 à 6 à la mâchoire supérieure de 6 à l'inférieure. Le menton est peu distinctement renflé. Le diamètre de l'œil fait la  $\frac{1}{2}$  de la longueur du museau et le  $\frac{1}{7}$  de la longueur de la tête. La nageoire dorsale composée de 24 ou 25 rayons commence au-dessus du 6<sup>e</sup> rayon de l'anale; la longueur de sa base égale un peu plus de la  $\frac{1}{2}$  de la distance qui la sépare de la tête. L'anale comprend 29 à 32 rayons; sa base égale environ la distance qui sépare son premier rayon de l'origine des ventrales. La pectorale arrondie fait les  $\frac{2}{3}$  de la longueur de la tête et dépasse la base de la ventrale; celle-ci mesure un peu plus de la  $\frac{1}{2}$  de la pectorale. La caudale est en grande partie recouverte d'écaillés; ses lobes sont allongés et arrondis à l'extrémité. Le pédicule caudal un peu plus de 2 fois aussi long que haut fait les  $\frac{2}{3}$  de la longueur de la tête; on compte autour seulement 8 écaillés. Il y a 57 écaillés le long de la ligne latérale. La couleur est uniformément brun chocolat.

D. 24 à 25; A. 29 à 32; P. 10; V. 6; L. lat. 57; L. transv. 10/14.

N° 90 — 8 et 9. Coll. Mus. — Congo. Thollon.

Longueur totale : 225 et 215 millimètres.

Ce Poisson est assez voisin de *Gnathonemus Leopoldianus* Boulenger<sup>(1)</sup>, du lac Léopold II, mais il ne possède que 8 écaillés autour du pédicule caudal, ce qui le rapproche de *G. Moorii* Günther de l'Ogôoué et du Bas-Congo, dont il se sépare par son corps plus allongé et ses écaillés plus nombreuses (57 au lieu de 43 à 49) et de *G. Schilthuisæ* Boulenger<sup>(2)</sup>, du lac Léopold II, dont il se distingue par sa dorsale et son anale moins allongées, le renflement de son menton à peine distinct, son œil plus petit et sa coloration.

**Alestes Tholloni** nov. sp.

La hauteur du corps est contenue un peu moins de 3 fois dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête 4 fois. Celle-ci est un peu plus longue que haute. Le museau fait les  $\frac{2}{3}$  du diamètre de l'œil, qui est compris 2 fois  $\frac{3}{4}$  dans la longueur de la tête. La paupière adipeuse est peu développée. L'espace interorbitaire est légèrement supérieur au diamètre de l'œil, qui égale la largeur de la bouche. Le maxillaire supérieur arrive à peine au bord antérieur de l'œil. On compte 14 dents à la mâchoire supérieure, une première rangée composée de 6 dents, une seconde de 8 plus volumineuses. A la mâchoire inférieure il existe une rangée de 8 dents pluricuspidés suivie de 2 canines médianes. La nageoire dorsale comprend 10 rayons dont 8 branchus; elle commence à peu près au-dessus des premiers rayons de la ventrale, à égale distance du bout du museau et

(1) BOULENGER. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, p. 72, pl. XXXIII, fig. 3.

(2) BOULENGER. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, p. 73, pl. XXXIII, fig. 4.

de la racine de la caudale. La nageoire anale possède 26 à 28 rayons, dont 24 à 26 branchus. La pectorale est un peu plus longue que la ventrale, dont elle atteint presque la base. La ventrale arrive à l'anus. La caudale est fourchue. On compte 32 écailles le long de la ligne latérale,  $\frac{6 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$  en série transversale, 2 entre la ligne latérale et la ventrale. La coloration générale est argentée, le dos a des reflets bleu acier, les nageoires sont grisâtres.

D. 10; A. 26 à 28; P. 14 à 16; V. 8; L. transv.  $\frac{6 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$ .

N° 90 — 21 et 22. Coll. Mus. — Congo. Thollon.

Longueur totale: 105 et 105 millimètres.

Cette espèce présente des affinités avec *Alestes longipinnis* Günther, de la côte occidentale d'Afrique, mais elle s'en distingue par son anale plus longue, ses écailles plus petites, tant en série longitudinale qu'en série transversale (33 au lieu de 26,  $\frac{6 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$  au lieu de  $\frac{5 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$ ).

**Barbus Brazzai** nov. sp.

La hauteur du corps est comprise 3 fois dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête 3 fois et  $\frac{2}{3}$ . Le museau égale la largeur interorbitaire ainsi que le diamètre de l'œil, qui est contenu 3 fois dans la longueur de la tête. Il n'y a pas de trace de barbillons. La nageoire dorsale sans épine comprend 11 rayons dont 8 branchus; sa plus grande hauteur égale près de 2 fois la longueur de sa base; elle commence à égale distance entre l'extrémité du museau et la racine de la caudale. L'anale comprend 8 rayons, dont 5 branchus. La pectorale fait les  $\frac{4}{5}$  de la longueur de la tête; elle égale et atteint la ventrale, qui arrive à l'anale et commence sous les premiers rayons de la dorsale. Il existe une écaille axillaire bien développée à la base de la ventrale. La caudale est fourchue. Le pédicule caudal est 1 fois  $\frac{1}{2}$  aussi long que haut. On compte 28 écailles le long de la ligne latérale,  $\frac{3 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$  en ligne transversale, 2 entre la ligne latérale et la ventrale.

La couleur est uniformément gris olivâtre sur le dos, argentée sur les flancs et le ventre. Dents pharyngiennes 5. 3. 2-2. 3. 5.

D. 11; A. 8; P. 16; V. 9; L. lat. 28; L. transv.  $\frac{3 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$ .

N° 86 — 404 Coll. Mus. — Mobaka. Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Longueur totale: 110 millimètres.

Ce Poisson semble assez voisin de *Barbus congicus*, espèce du Bas-Congo, décrite en 1899 par M. Boulenger<sup>(1)</sup>. Il s'en distingue aisément néan-

<sup>(1)</sup> BOULENGER. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, 1, p. 100, pl. XL, fig. 3.

moins par l'absence de tout barbillon, caractère qui le rapproche de certaines espèces asiatiques.

*Ailia occidentalis* nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 4 fois  $\frac{1}{4}$  dans la longueur (sans la caudale), la longueur de la tête 6 fois. Le diamètre de l'œil dépasse un peu la longueur du museau et est compris 3 fois dans celle de la tête. Les mâchoires sont égales: elles sont munies d'une rangée de petites dents coniques. On ne distingue pas de dents sur le vomer. Le crâne est lisse. Les 4 paires de barbillons sont bien développées et à peu près égales; elles dépassent légèrement l'origine de l'anale. La longueur de la pectorale égale celle de la tête; son premier rayon est épineux et légèrement dentelé sur son bord interne. La ventrale est petite et commence environ au premier  $\frac{1}{3}$  de la longueur (sans la caudale). La nageoire anale comprend 61 rayons; elle atteint la caudale sans se confondre avec elle. Celle-ci est profondément fourchue. Il existe seulement une petite dorsale adipeuse 5 fois plus éloignée de l'extrémité du museau que de la racine de la caudale. Le corps est olive clair pointillé de noirâtre, les flancs argentés, l'abdomen jaunâtre. Il existe une tache noire mal limitée à l'origine de la caudale.

P. I, 8; A. 61.

N° 85 — 404 Coll. Mus. — Cap Lopez; Boisguillaume.

Longueur totale, 85 millimètres.

La présence d'une adipeuse rapproche cette espèce d'*Ailia coila* Ham. Buch. de l'Inde et d'une espèce de l'Afrique orientale, *Ailia somalensis*, décrite il y a peu de temps par M. Vinciguerra<sup>(1)</sup>, avec laquelle elle offre de grands rapports, mais dont elle diffère cependant par ses rayons moins nombreux à l'anale et à la pectorale et la plus grande hauteur du corps. Comme le fait remarquer M. Vinciguerra, il est fort intéressant de retrouver en Afrique un représentant de ce genre indien.

M. Boulenger a décrit récemment<sup>(2)</sup> sous le nom de *Parailia congica*, un Poisson du lac Léopold II et de Boma à l'embouchure du Congo, qui se sépare de l'espèce décrite par nous, par l'absence de toute dorsale, la plus grande longueur de l'anale et plusieurs autres caractères. On voit par là, néanmoins, que des Poissons plus ou moins voisins des *Ailia* de l'Inde existent dans toute l'étendue de l'Afrique équatoriale<sup>(3)</sup>.

(1) VINCIGUERRA. *Ann. Mus. Genova* [2], XVII. 1897, p. 346.

(2) BOULENGER. *Ann. Mus. Congo Zool.*, I. p. 106, pl. XLI, fig. 3.

(3) Au moment de présenter cette note nous recevons de M. Boulenger un opuscule «Diagnoses of new Fishes discovered by Mr. W. L. S. Loat in the Nile» (*Ann. Nat. Hist.* Ser. 7, Vol. VIII., novembre 1901) contenant une courte description d'une espèce d'Omdurman, désignée sous le nom de *Physailia pellucida* et présentant, semble-t-il, avec la nôtre de très grandes affinités.

LABEO CYCLORHYNCHUS var. *variegata* var. nov.

N° 86-392 et 393 Coll. Mus. — Adouma (Ogôoué). Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Longueur totale : 85 et 70 millimètres.

Chez ces deux animaux, qui sont des jeunes, la coloration est sensiblement différente de celle indiquée par M. Boulenger<sup>(1)</sup> pour l'individu type de l'espèce dont le corps était « brun foncé en-dessus, gris en-dessous, chaque écaille des côtés marquée d'un gros point rouge carmin, les nageoires paires brun foncé, les nageoires impaires gris foncé ».

Dans nos spécimens, en effet, la coloration en alcool est constituée par des bigarrures brun foncé qui s'étendent très irrégulièrement sur toute la largeur des côtés, tandis que le fond est jaune pâle. Les rayons antérieurs des nageoires impaires, les rayons externes des nageoires paires sont noirs, le reste des nageoires, clair d'une nuance grisâtre; les bords de la caudale sont aussi noirs, tandis que le centre est gris avec quelques mouchetures. De plus, on compte 34 à 35 écailles le long de la ligne latérale au lieu de 38 dans l'exemplaire type.

SUR QUELQUES CRUSTACÉS DU JAPON,  
OFFERTS AU MUSÉUM PAR M. LE D<sup>r</sup> HARMAND,  
PAR M. E.-L. BOUVIER.

Outre la très riche collection d'Insectes japonais que M. le D<sup>r</sup> Harmand a offerte au Muséum, notre établissement doit à la générosité du même donateur un certain nombre de Crustacés décapodes qui méritent d'être signalés ici.

La plupart de ces Crustacés ne sont pas nouveaux et quelques-uns même (*Helice tridens* de Haan, *Sesarma intermedia* de Haan, *Geothelphusa de Haani* St., *Crangon vulgaris* Fab., *Palemon paucidens* de Haan, etc.) sont depuis longtemps connus comme appartenant à la faune japonaise. Il en est de même de l'*Astacus* (*Cambaroides*) *japonicus* de Haan, mais les spécimens de cette espèce sont intéressants à plus d'un titre, d'abord parce qu'il n'en existait pas encore dans les collections du Muséum, ensuite parce qu'ils m'ont permis de constater, après M. Ortmann, que l'échancrure postérieure du telson n'est pas, comme le croyait de Haan, un caractère spécifique, mais le résultat d'une lésion que présentent certains individus.

Plus intéressant encore est un Crabe macrophthalmien que M. de Man a étudié avec un soin minutieux, en 1895, et pour lequel il a fondé une espèce nouvelle, *Paracleistostoma cristatum*. Cette espèce est pour le moins

(1) BOULENGER. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, p. 98, pl. XI, fig. 1.